



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Assemblée Générale Extraordinaire

Fusion des Ligues Auvergne et Rhône-Alpes

Samedi 11 Février 2017
à Voiron (Isère)





Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

LIGUE RHÔNE-ALPES

AIN 01 – ARDECHE 07- DROME 26 - ISERE 38 – LOIRE 42 - RHÔNE 69 – SAVOIE 73 – HAUTE-SAVOIE 74

Siège social : Domaine de la Brunerie – 180 Boulevard de Charavines - 38500 Voiron

Mail : ligue.rhonealpes@petanque.fr

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de la LIGUE RHONE-ALPES

Messieurs les Présidents des Comités Départementaux,
Mesdames et Messieurs les Délégués des Comités Départementaux,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur de la Ligue Rhône-Alpes

Vous êtes conviés à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le :

SAMEDI 11 FEVRIER 2017 à 14h00

Au siège de la Ligue Rhône-Alpes à VOIRON (adresse en en-tête) - Amphithéâtre

ORDRE du JOUR :

- Appel des représentants des Comités Départementaux de la Ligue Rhône-Alpes et Auvergne
- Appel des membres du Comité Directeur de la Ligue Rhône-Alpes
- Approbation de l'évaluation des apports de la Ligue Auvergne au titre de la Fusion
- Approbation du Traité de Fusion avec la Ligue Auvergne
- Approbation des nouveaux statuts de la Ligue Rhône-Alpes devenant Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes par absorption de la Ligue Auvergne
- Approbation du Règlement Intérieur du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Avec les représentants des Comités Départementaux de la Ligue Auvergne :

- Election du nouveau Comité Directeur et du Président du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes, pour la période 2017-2020 (les 25 membres dont un médecin sont élus au scrutin secret uninominal à un tour, suivant les modalités portées au Règlement intérieur)
- Présentation, en vue de son adoption, du budget prévisionnel 2017
- Désignation des vérificateurs aux comptes pour les années 2017-2018 (2 titulaires et 2 suppléants)
- Questions diverses

P.S. : Il est rappelé que l'Article 6 des statuts du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes stipule que chaque Comité Départemental doit être représenté par 2 de ses membres, lesquels prennent part au vote.

Le Président de la Ligue
Jean-Pierre CARTIER

ACCUEIL « Tremplin Sport Formation » VOIRON

Monsieur Azzedine LABOUIZE, représentant M. Franck VOLPI, Directeur de TSF nous présente le site de Voiron où se trouve le siège de la Ligue Rhône-Alpes qui deviendra le siège du nouveau Comité Régional.

« L'ensemble de la surface du site représente 19 Ha. Le CREPS s'est transformé en TSF (Tremplin-Sport-Formation). Ce site permet de faire du sport, de se restaurer avec des possibilités d'hébergement. Nous entretenons de bons rapports avec la pétanque qui est un partenaire actif.

Aujourd'hui, il y a « portes ouvertes » avec démonstration par des athlètes de haut niveau. Plusieurs grands champions et championnes dans diverses catégories sportives sont présents aujourd'hui (roller, escalade...).

Je souhaite que la bonne entente avec la Ligue Rhône-Alpes se poursuive et je souhaite la bienvenue aux auvergnats. »

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président de la Ligue Rhône-Alpes, Jean-Pierre CARTIER, souhaite la bienvenue aux représentants des comités départementaux Rhône-Alpes et Auvergne.

Remercie M. Patrick CHALANCON de la revue Planète Boules pour sa présence.

Excuse M. Michel DESBOIS, Président de la FFPJP et Président d'honneur de la Ligue Rhône-Alpes, retenue par ses nouvelles fonctions.

Il remercie les membres de la Commission Electorale qui prendra en charge les modalités d'élection du Comité Directeur :

- Michel LACHIZE et Gilbert PUIPIER : Rhône-Alpes
- José ROCHA (Auvergne)

Daniel ROURE (Auvergne) est excusé (absent pour cause de maladie).

Pour faciliter le travail de la Commission Electorale, 2 scrutateurs sont désignées : Michel BLANC et Jean-Jacques LAFFORGUE.

Le Président rappelle :

Puisque nous sommes dans une procédure de fusion-absorption, cette Assemblée Extraordinaire ne concerne, du moins pour la première partie, que la Ligue Rhône-Alpes qui doit modifier ses statuts et son Règlement Intérieur pour accueillir les 4 départements d'Auvergne dans une structure dénommée Comité Régional, suivant les directives de la Fédération.

Michel Blanc, Secrétaire Général, procède à :

- l'appel des membres des Délégués des Comités Rhône-Alpes
- l'appel des membres du Comité Directeur Rhône-Alpes

Tous les Comités et leurs délégués étant présents, le quorum est atteint, cette Assemblée Extraordinaire peut donc valablement siéger.

Il procède également à l'appel des Délégués des Comités Auvergne qui devront intervenir :

- pour l'élection des membres du Comité Directeur
- pour le vote du Budget Prévisionnel
- les différentes décisions à prendre dans l'immédiat

Délégués des Comités Départementaux Rhône-Alpes :

AIN : Mme Annie DAVID (Présidente) - Mme Jocelyne BOUVARD (Membre)
ARDECHE : M. Jean-Yves THEARD (Président) – M. Joël CARMIGNANI (Membre)
DROME : M. Pascal CHIRAND (Président) – M. Marcel D'HAENENS (Membre)
ISERE : M. Alain ORTHALA (Président) – M. Jean-Claude TIVOLLIER (Membre)
LOIRE : Mme Michèle ROUX (Présidente) – M. Noël MAISON (Membre)
RHONE : M. Jean-Paul PEROTTO (Membre) - M. Gilbert ROSSET (Membre)
SAVOIE : M. Eric BAUDET (Président) – Mr Léopold BONNEVIE (Membre)
Hte SAVOIE : M. Thierry CAMARRA (Membre) – M. Patrick GARREAU (Membre)

Comité Directeur de la Ligue Rhône-Alpes :

Etaient présents :

- M. Jean-Pierre CARTIER : Président
- M. Jean-Claude DESBOUYS : Vice-Président
- M. Jean-Jacques LAFFORGUE : Vice-Président
- M. Jean-Paul PEROTTO : Vice-Président
- M. Michel BLANC : Secrétaire général
- M. Gilbert ROSSET : Secrétaire adjoint
- M. Jean-Yves THEARD : Secrétaire adjoint
- M. Raymond CASTANT : Trésorier
- M. Roger THOMET : Trésorier Adjoint
- Mme Véronique BAJOLLET : Membre
- M. Eric BAUDET : Membre
- M. Jean-Louis CAIRE : Membre
- Mme Marthe CLEMENT : Membre
- M. Frédéric DELAUNE : Membre
- M. René EVRARD : Membre
- M. Noël MAISON : Membre
- M. Michel MORLOTTI : Membre
- M. Roland NICOLAS : Membre
- Mme Nicole TRIVES : Membre

Délégués des Comités Départementaux Auvergne :

ALLIER : M. Joël GOVIGNON (Président) – M. Jean-Pierre RAULIN (Membre)
CANTAL : M. Patrice COMBES (Président) – M. Michel CHANUT (Membre)
Hte LOIRE : M. Lucien ANGLADE (Président) – Mme Valérie BERTRAND (Membre)
PUY de DÔME : Mme Catherine BERTHEOL (Membre) – M. Jean-Marie LEMAIRE (Membre)

Comité Directeur de la Ligue Auvergne : (membres élus au titre du mandat 2012-2016)

La Ligue Auvergne a été dissoute lors de l'Assemblée Générale du 28 janvier 2017.

Etaient présents : M. Jacques DURANTHON, Président et les membres du Comité Directeur :
M. Jean-Pierre RAULIN – M. Michel FORT – M. Joël GOVIGNON – M. Patrice COMBES
M. Michel CHANUT – M. Lucien ANGLADE – Mme Valérie BERTRAND
Mme Catherine BERTHEOL – M. René TARTRY

APPROBATION DES TEXTES REGLEMENTAIRES

Ces textes ont été présentés et approuvés par l'Assemblée de la Ligue Rhône-Alpes du 10 décembre 2016. De son côté, la Ligue Auvergne a approuvé ces mêmes textes lors de son Assemblée Générale du 28 janvier 2017.

1. Approbation de l'évaluation des apports de la Ligue Auvergne au titre de la Fusion

Ces éléments figurent dans la Traitée du Fusion :

- Situation au 30/09 :
 - Passif : Dettes fournisseurs : 14 015,86
 - Actif : Créances usagers : 18 726,00
 - Disponibilités : 8 441,85
- NET APPORTE : 13 151,99

Mise à jour de la situation financière après la clôture de l'exercice 2016 de la Ligue Auvergne :

- Situation au 31/01/2017 (fin du dernier exercice comptable) :
 - Passif : Dettes fournisseurs : 8 046,43
 - Actif : Créances usagers : 0,00
 - Disponibilités : 16 630,86
- **NET APPORTE : 8 584,43**

Aucun autre apport (locaux, personnel, ...)

VOTE : Approbation de l'apport de la Ligue Auvergne :

Pas d'opposition ni abstention, cette résolution est approuvée à l'unanimité

2. Approbation du Traitée de Fusion avec la Ligue Auvergne

VOTE : Approbation du Traitée de Fusion par absorption de la Ligue Auvergne par la Ligue Rhône-Alpes :

Pas d'opposition ni abstention, le Traitée de Fusion est approuvé à l'unanimité

3. Approbation des nouveaux statuts de la Ligue Rhône-Alpes devenant Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes par absorption de la Ligue Auvergne

Les statuts de la Ligue Rhône-Alpes de Pétanque sont modifiés dans le cadre de la fusion avec la Ligue Auvergne et en conformité avec les statuts types proposés par la FFPJP. Les modifications apportées sont :

- Changement du nom de l'association : l'ancienne appellation « Ligue RHÔNE-ALPES de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal » devient « Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal »
- Intégration des 4 comités départementaux de la Ligue Auvergne (Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy de Dôme)
- Comité Directeur : 25 sièges dont 1 siège réservé à un médecin

VOTE : Approbation des modifications des statuts

Pas d'opposition ni abstention, les Statuts sont approuvés à l'unanimité
--

4. Approbation du Règlement Intérieur du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Sans changement par rapport au document fourni lors des dernières réunions (corrections que quelques fautes de frappes)

VOTE : Approbation du Règlement Intérieur de Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes
--

Pas d'opposition ni abstention, le Règlement Intérieur est approuvé à l'unanimité

Ces dernières formalités concluent ce travail de fusion entre nos 2 Ligues, débuté il y a presque une année à St Etienne. Si tout ne fut pas simple pour arriver à ce rapprochement, je tiens à remercier tous ceux qui ont permis de faire avancer ce dossier. Cette réforme personne de l'a voulue ni souhaitée, elle nous est imposé par la loi et la nature humaine étant souvent hostile aux changements, il est bien normal que des réticences se soient fait jour.

Nous nous connaissons mieux maintenant, nous allons apprendre à travailler ensemble, échanger nos pratiques et nos expériences et il n'y a pas de raison pour que notre grande région ne devienne pas un grand Comité Régional.

Déclaration Préfecture à faire :

- Auvergne : dissolution de la Ligue : Responsable : M. Jacques DURANTHON, fait.
- Rhône-Alpes : modification statuts et composition du Comité Directeur : Responsable : M. Jean-Pierre CARTIER

Information à faire :

Région – DRJS – CROS Rhône-Alpes – CROS Auvergne
TSF Voiron (siège du Comité Régional)

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Rappel des dispositions statutaires :

25 membres dont un médecin sont élus au scrutin secret uninominal à un tour, suivant les modalités portées au Règlement intérieur.

Références réglementaires :

- Article 11 des statuts : représentation des féminines au Comité Directeur (1^{ère} élection après le vote de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014) :
 - Proportion féminines / licences 2016 : 16,67%
 - Application de ce pourcentage / nombre de sièges : 4,16 arrondi à 5
- Article 12B du Règlement intérieur : représentation des Comités départementaux

La Commission Electorale rappelle la répartition des voix entre les délégués départementaux et le déroulement des opérations de vote.

Les 35 candidats sont présentés à l'Assemblée qui procède ensuite au vote.

(Voir résultats complets page suivante)

ELECTION DU PRESIDENT REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES

- Le Comité Directeur se réunit pour élire son Président :
1 candidat au poste de Président : M. Jean-Yves THEARD
Résultat du vote à bulletin secret :
M. Jean-Yves THEARD : 23 voix – M. Lucien ANGLADE : 1 voix
Bulletin blanc : 1 voix

- M. Jean-Yves THEARD est proposé à l'Assemblée Générale qui se prononce à bulletin secret :
POUR : 218 voix – CONTRE : 33 voix – Bulletin blanc : 1 voix

M. Jean-Yves THEARD est donc élu Président du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes.

Le Comité Directeur se réunit à nouveau pour procéder, sur proposition du Président, à la nomination des membres du Bureau Directeur :

- | | |
|---|----------------------------|
| - Président Délégué | : Michel CHANUT (15) |
| - Vice-Président Administratif | : Pascal CHIRAND (26) |
| - Vice-Président Responsable de la
Commission Territoriale Auvergne | : Lucien ANGLADE (43) |
| - Vice-Président Responsable de la
Commission Territoriale Rhône-Alpes | : Jean-Pierre CARTIER (38) |
| - Secrétaire Générale | : Valérie BERTRAND (43) |
| - Trésorier Général | : Alain ORTHALA (38) |
| - Trésorier Adjoint Auvergne | : Patrice COMBES (15) |
| - Trésorier Adjoint Rhône-Alpes | : Raymond CASTANT (01) |

Résultat du vote pour l'élection du Comité Directeur Auvergne Rhône-Alpes

Collège électoral : 252 voix

Bulletins nuls : 18 voix

Suffrages exprimés : 234 voix

Poste réservé au Médecin :

1	ALIGNÉ Christian	233	ELU	26	Candidat sortant
---	------------------	-----	-----	----	------------------

Commission Territoriale Rhône-Alpes (16 sièges) :

1	MAISON Noël	234	ELU	42	Nouveau candidat
2	CASTANT Raymond	230	ELU	01	Candidat sortant
3	ROSSET Gilbert	218	ELU	69	Candidat sortant
4	EVARD René	211	ELU	38	Candidat sortant
5	THEARD Jean-Yves	211	ELU	07	Candidat sortant
6	DESBOUYS Jean-Claude	206	ELU	73	Candidat sortant
7	CHIRAND Pascal	203	ELU	26	Nouveau candidat
8	GARREAU Patrick	202	ELU	74	Nouveau candidat
9	THOMET Roger	202	ELU	26	Candidat sortant
10	ORTHALA Alain	193	ELU	38	Nouveau candidat
11	Mme TRIVES Nicole	192	ELU	38	Candidat sortant
12	Mme CLEMENT Marthe	189	ELU	26	Candidat sortant
13	CARTIER Jean-Pierre	185	ELU	38	Candidat sortant
14	BAUDET Eric	174	ELU	73	Candidat sortant
15	MORLOTTI Michel	174	ELU	01	Candidat sortant
16	Mme BAJOLLET véronique	171	ELU	73	Candidat sortant
17	AGUDO Alain	116	NON ELU	38	Nouveau candidat
19	Mme BIGOT Roselyne	90	NON ELU	01	Nouveau candidat
20	MARTY Gérard	85	NON ELU	69	Nouveau candidat
21	CAIRE Jean-Louis	80	NON ELU	42	Candidat sortant
22	GILLES William	50	NON ELU	07	Nouveau candidat

Commission Territoriale Auvergne (8 sièges) :

1	ANGLADE Lucien	227	ELU	43	Candidat sortant
2	FORT Michel	221	ELU	03	Candidat sortant
3	TARTRY René	211	ELU	63	Candidat sortant
4	COMBES Patrice	208	ELU	15	Candidat sortant
5	Mme BERTRAND Valérie	201	ELU	43	Candidat sortant
6	CHANUT Michel	185	ELU	15	Candidat sortant
7	Mme GOUGAT Elisabeth	167	ELU	03	Nouveau candidat
8	KHALINI Alain	101	ELU	63	Nouveau candidat
9	LAINÉ Alain	93	NON ELU	63	Nouveau candidat
10	NYFFENGER Xavier	83	NON ELU	03	Nouveau candidat
11	Mme ARAUJO Jocelyne	76	NON ELU	63	Nouveau candidat
12	LARVARON Max	65	NON ELU	03	Nouveau candidat
13	DURANTHON Jacques	61	NON ELU	63	Candidat sortant

**PRESENTATION EN VUE DE SON ADOPTION
DU BUDGET PREVISIONNEL 2017**

1- Prise en compte de l'Apport Auvergne : modification structure du bilan :

- Apport d'un fond de roulement pour le Comité Régional
 - o Auvergne = apport de fusion (compte banque à la clôture de l'exercice)
 - o Rhône-Alpes : le double de l'Auvergne pour respecter la parité des Comités : à prélever sur les réserves. Suite au vote en Assemblée Ordinaire le 12 décembre à Annecy, le solde des réserves Rhône-Alpes est affecté au financement de la part Rhône-Alpes d'un emploi futur.

PASSIF fin 2016		PASSIF	
Fonds propres		Fonds propres	
Réserves	83 680,85	(1) Réserves Rhône(Alpes <i>(affectées au financement de la part Rhône-Alpes d'un emploi futur)</i>	66 283,32
Actions SAOS	762,20	Actions SAOS	762,20
Provisions Achat tenues	6 400,00	(2) Réserves Comité Régional	25 753,29
Résultat de l'exercice	-228,67	(3) Provision achat des tenues R.Alpes	6 400,00
		(1) Réserves 2015 + Résultat exercice - apport fond de roulement	
		(2) Apport Rhône-Alpes pris sur les Réserves :	17 168,86
		Apport Auvergne, résultat à la fusion :	8 584,43
		(3) Recette 2017 Rhône-Alpes	

2- Budget prévisionnel 2017

Ce premier Budget Prévisionnel a été établi par addition des BP des anciennes Ligues : Rhône-Alpes et Auvergne. Il est assez approximatif sur certains postes car nous n'avons pas encore appréhendé l'impact de la fusion sur certains postes de dépenses.

D'autre part, le BP Auvergne établi en octobre 2016 fait suite à un rapprochement avec la structure comptable Rhône-Alpes qu'il reste encore à affiner sur certains points.

Ce Budget Prévisionnel tient compte également de l'ajustement des cotisations licences (décisions prises par les Assemblées respectives) :

- Pour Auvergne : 4,00 € par licence senior et junior (au lieu de 1,00 € en 2016)
- Pour Rhône-Alpes : 4,00 € par licence senior et junior + 1,20 € affectés en recette spécifique Rhône-Alpes pour le financement des activités spécifiques Rhône-Alpes (tarif inchangé par rapport à 2016, juniors en plus)

La prévision de recettes des cotisations a été calculée sur la base d'un effectif constant par rapport à 2016.

Dans le budget prévisionnel Auvergne :

Prise en charge de dépenses qui étaient avant à la charge des Comités Départementaux, justification de la hausse de cotisation.

Dans le budget prévisionnel Rhône-Alpes :

- Recettes :

- Ajout des cotisations juniors : 1 600 €
- Engagement CRC : ajouter les Vétérans puisqu'il déboute sur une finale nationale en 2017 (8 * 50€ = 400€)
- Augmentation recettes FFPJP pour CNC Jeunes (800 € / équipe) et Vétérans (700 € / équipe)

- Dépenses :

- Reconstitution des dépenses 2016 avec augmentation de certains postes pour tenir compte de la fusion et d'un nouveau mandat :
 - achat matériel signalétique : banderoles, oriflammes, ...
 - achat matériel pédagogique (ordinateurs)
- 4 équipes jeunes participent au CNC (Accord FFPJP)
- Participation à la finale CNC Vétérans

(Voir en annexes le détail du Budget prévisionnel 2017)

Mise en conformité avec les nouveaux statuts : l'exercice en cours sera clos le 31 octobre 2017.

<p>VOTE : Approbation du Budget Prévisionnel 2017 (Exercice du 16/11/2016 au 31/10/2017) Pas d'opposition ni abstention, le budget prévisionnel présenté est adopté à l'unanimité</p>
--

<p>DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES</p>

Désignation des 2 vérificateurs aux comptes pour 2017 et 2018 :

Titulaires : M. Jean-Claude TIVOLLIER (38) : Rhône-Alpes
M. Jean-Pierre RAULIN (03) : Auvergne

Suppléants : M. Jacky FAJOUX (07) : Rhône-Alpes
M. Joël GOVIGNON (03) : Auvergne

L'Assemblée valide ces 4 personnes.

QUESTIONS DIVERSES

1- Habillement des joueurs au Championnat de France

Il est convenu que tous les joueurs participant aux Championnats de France porteront la même tenue qu'ils soient qualifiés dans le Territoire Auvergne ou dans le Territoire Rhône-Alpes.

Tenue Gamme ERIMA :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - Polo Club 1900 2.0 | Couleur : New Royal / Noir 1110712 |
| - Veste en polyester Club 1900 2.0 | Couleur : New Royal / Noir 1020702 |
| - Pantalon ou pantacourt | Couleur : Noir |

Marquage Auvergne : logo Comité Régional forme ronde, côté gauche

Marquage Rhône-Alpes : logo Comité Régional forme ronde, côté gauche, logo OBUT à droite

Chaque Commission Territoriale se mettra en rapport avec son fournisseur pour assurer les commandes et fournitures nécessaires.

Il est convenu également que cette tenue restera la même pendant 4 années (même modèle et mêmes couleurs)

2- Habillement des membres du Comité Directeur (tenue sportive)

Il est convenu que les membres du Comité Directeur puissent disposer d'une tenue sportive.

Tenue Gamme ERIMA :

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| - Polo Graffic 5-C Basics | Couleur : Blanc / Noir 2110703 |
| - Veste de Présentation Club 1900 2.0 | Couleur : New Royal / Noir 1100703 |
| - Pantalon de Présentation Atlanta | Couleur : Noir 2100704 |
| - Softshell | Couleur : Noir 906201 |

Chaque Commission Territoriale se mettra en rapport avec son fournisseur pour négocier un partenariat permettant la fourniture gratuite de cette tenue pour ses membres de la Commission Territoriale (à négocier dans le cadre d'un engagement de commande auprès du fournisseur pendant les 4 années du mandat).

Marquage : Texte sur 2 lignes :

F.F.P.J.P.
Auvergne Rhône-Alpes

3- Habillement des membres du Comité Directeur (tenue officielle)

Il est convenu que les membres du Comité Directeur puissent disposer d'une tenue officielle (veste, pantalon, 2 chemises, cravate).

Fournisseur : JUMFIL à Vernaison (69).

Financement : dépense de 400 € / personne prévue au Budget Prévisionnel 2017.

4- Logo du Comité Régional

Le Président, JP CARTIER présente 3 propositions faites par un graphiste grenoblois (sollicité en janvier après le Congrès de Caen). Ces propositions avaient été transmises aux 12 comités par mail le 8/02.

Mme Valérie Bertrand présente à son tour une proposition que l'Assemblée découvre puisqu'il n'a pas été possible de la voir avant.

Après discussion sur ces différentes propositions, l'Assemblée demande à ce que le Comité Directeur de prononce et face son choix.

Compte tenu de l'urgence de disposer d'un logo, le Comité Directeur nouvellement élu s'est réuni immédiatement après la validation du Président et s'est prononcé majoritairement sur la solution suivante :



Logo 1 sous réserve de rajouter l'indication
« Péanque et Jeu Provençal)



Logo 2

Logo 1 : à utiliser pour : l'écusson du Costume, fanion

Logo 2 : à utiliser pour : pastille pour coupes, marquage des maillots des joueurs

5- Mise en place du Comité Régional

Il convient de réunir rapidement les Commissions Territoriales pour mettre en place les Commissions et Groupes de travail qui relèvent de leur compétence et désigner les délégués aux Championnats et Nationaux. (Rhône-Alpes prévu le samedi 11/03)

Une réunion du Comité Directeur au complet est prévue début Avril pour la mise en place des Commissions Régionales et la définition des différents axes de travail.

Manifestations imminentes :

- International Jeunes Annecy (8-19/02) : délégué M. Michel Blanc (membre extérieur)
- Mini Bol d'OR (Rhône-Alpes 4-5/03) : R.Evrard – JP Cartier – R. Castant – JY Théard
- CRC Senior Rhône-Alpes le 5 mars :
 - à Miribel (01) : M. Michel Morlotti
 - à Gaillard (74) : M. Michel Blanc
- CRC Féminin le 12 mars :
 - à Andrézieux (42) : M Noël Maison
 - à Seyssins (38) : M. René Evrard

6- Subventions

- Subvention REGION : présentation du programme 2017, début mars
 - Liste des manifestations soutenues en 2017 : fournir la liste des priorités du Comité Régional.
Les Ligue Auvergne et Rhône-Alpes n'utilisaient pas les mêmes critères de classement des manifestations nationales pouvant être soutenues par la Région.

ATTENDRE la prochaine réunion du Comité Directeur pour traiter ce sujet.

- Subvention CNDS : campagne ouverte le 20/03 jusqu'au 14/04.

Réunion d'information le 7 mars

7- Intervention de Patrick CHALANCON, Revue Planète Boules

M. Patrick Chalancon note les bonnes relations qu'il entretient avec les 2 ligues Auvergne et Rhône-Alpes. Ces dernières années, ces relations ont été un peu chaotiques avec l'Auvergne avec notamment le départ du Cantal et de l'Allier qui ne souscrivent plus d'abonnements pour leurs clubs.

Il souhaite que sa collaboration avec le nouveau Comité Régional s'enrichisse encore et propose d'inclure dans la revue des pages spécifiques pour le Comité Régional tout en conservant les pages dédiées aux Commissions Territoriales.

8- Récompenses

La Président JP Cartier, remercie à nouveau les élus Rhône-Alpins élus lors du dernier mandat et qui ne repartiront pas pour une nouvelle aventure régionale. Certains avaient déjà été récompensés en Décembre dernier à Annecy.

Il remet un cadeau souvenir à M. Roland NICOLAS (69) et M. Jean-Louis CAIRE (42).

9- Clôture

Il revient au nouveau Président du Comité Régional, M. Jean-Yves THEARD de remercier toutes les personnes présentes pour la qualité du travail et des débats et de clôturer cette Assemblée Générale Extraordinaire.

ANNEXE : Détail du Budget Prévisionnel 2017

DEPENSES	TOTAL Region		Territoire R.Alpes		Territoire Auvergne	
	Total	Détail	Total	Détail	Total	Détail
Frais généraux	18 120		12 520		5 600	
Cotisations CROS		600		300		300
Abonnement Net		500		500		
Hébergement site Internet		240		120		120
Frais Bancaires		110		100		10
Protection juridique		200		100		100
Habilleme nt Elus Comité Régional		9 600		6 400		3 200
Loyer du siège		1 600		1 600		
Assurance du siège		100		100		
Location salles de réunion		1 500		1 500		
Fusion : frais de publication		700		300		400
Achat matériel et équipement		2 970		1 500		1 470
Frais de secrétariat	3 100		1 700		1 400	
Affranchissements		1 000		200		800
Imprimerie		500		500		
Divers fournitures		1 600		1 000		600
Frais de réunion	30 000		22 000		8 000	
AG Extraordinaire Février 2017		3 000		2 000		1 000
Réunions Bureau + Comité Directeur		9 000		6 000		3 000
Réunions Commissions Régionales		4 500		3 000		1 500
Réunions Commissions Territoriales		2 500		2 000		500
Congrès Comité Régional		4 000		3 000		1 000
Congrès de Ligue 2016		7 000		6 000		1 000
Représentation	10 000		6 000		4 000	
Congrès Fédéral		4 000		3 000		1 000
Délégations		1 000		1 000		
Représentation		5 000		2 000		3 000
Communication	5 300		4 300		1 000	
Publications						
Planète-Boules (Ex Rhône-Alpes Pétanque)		5 300		4 300		1 000
Formation	13 200		5 000		8 200	
Arbitres		4 000		1 000		3 000
Educateurs		3 000		1 000		2 000
Dirigeants		4 200		1 000		3 200
Matériel pédagogique		2 000		2 000		

Contrat d'objectif Région	16 600	16 600	0
Féminines et Mixité	1 200	1 200	
Publics éloignés	1 200	1 200	
Jeunes	0		
Internationaux	14 200	14 200	
Championnats de France	70 400	44 900	25 500
Championnats Sénior	22 500	7 500	15 000
Indemnités dimanche	500	500	
Championnats Jeunes (hébergement-restauration-déplacements)	23 300	16 300	7 000
Habillement	5 100	2 600	2 500
Habillement Jeunes	9 000	8 000	1 000
Délégués	5 000	5 000	
Réservation hôtellerie année suivante	5 000	5 000	
Championnats des Clubs	31 200	26 500	4 700
Coupes et lots	1 000	1 000	
Championnats des Clubs Seniors	6 800	5 000	1 800
Championnats des Clubs Féminines	5 900	5 000	900
Championnats des Clubs Vétérans	2 500	2 500	
Championnat des Clubs Provençal	500	500	
Championnats des Clubs Jeunes	8 300	7 300	1 000
Finale Nationale CNC Jeunes	5 200	5 200	
Finale Nationale CNC Vétérans	1 000	0	1 000
E.T.R.	11 200	5 500	5 700
Réunions	6 000	3 000	3 000
Perfectionnement Elite Jeunes-Espoirs	0	0	
Stage Jeunes Inter-Zone	5 200	2 500	2 700
Divers	2 930	2 330	600
Cadeaux-Récompenses Joueurs-Dirigeants	1 200	1 200	
Plaquettes et médailles	800	800	
Divers	930	330	600
Provisions	0	0	
Habillement			
<i>S/total Dépenses communes</i>		<i>147 350</i>	<i>64 700</i>

Activités territoriales					
Championnats de Ligue	19 900	17 400	2 500	1 500	
Coupes Championnats	3 900	2 400		1 500	
Lots	1 400	1 400			
Animation	2 000	2 000			
Championnat de Ligue Printemps	9 600	9 600			
Championnats de Ligue Automne	800	800			
Plaquettes championnat de Ligue	2 200	1 200		1 000	
Jeunes	6 200	5 600	600		
Trophée de Ligue	4 900	4 300	600		
Challenge de la Ligue	1 300	1 300			
Féminines	3 650	2 650	1 000	1 000	
MBO Organisation - récompenses	3 000	2 000	1 000	1 000	
Subvention organisateur	650	650			
Autres manifestations	8 600	7 900	700		
Coupes nationaux jeunes	1 800	1 800			
Subvention Challenge de l'Amitié	800	800			
Challenge Amitié	6 000	5 300	700		
					4 800
	<i>S/total Activités territoriales</i>	33 550			
TOTAL DEPENSES	250 400	180 900	69 500		

RECETTES	TOTAL Région		Territoire R.Alpes		Territoire Auvergne	
	Total	Détail	Total	Détail	Total	Détail
Cotisations	155 400		97 600		57 800	
Licences (effectif senior et junior * 4€)		149 100		93 500		55 600
Mutations		3 500		2 500		1 000
Engagements championnats clubs		2 800		1 600		1 200
Autres recettes			0		0	
Apport en fond de roulement				0		0
Habillement Comité						0
Intérêts	600		600			
Compte sur livret		500		500		
Tonic Plus		100		100		
Subventions - Partenariats	44 700		37 200		7 500	
CNDS		3 500		2 000		1 500
REGION - Actions et fonctionnement		24 500		18 500		6 000
REGION - Internationaux 2017		14 200		14 200		
REGION-Investissement		2 000		2 000		
CREDIT MUTUEL		500		500		
Divers		0				
Divers	21 100		16 900		4 200	
Indemnités FFPJP		8 500		6 600		1 900
Indemnités FFPJP-CRC Jeunes et Vétérans		6 200		3 900		2 300
Reprise de provisions (habillement Comité)		6 400		6 400		
			<i>152 300</i>		<i>69 500</i>	
Recettes territoriales	28 600		28 600		0	
Licences : complément Rhône-Alpes (1,20€)		28 000		28 000		
Partenariat OBUT (R.Alpes)		600		600		
			<i>28 600</i>		<i>0</i>	
TOTAL RECETTES	250 400		180 900		69 500	